



N° 1 / 2008

Les mille sources de la Colère

JANVIER 2008

La section corrèzienne du SNADGI-CGT adresse à l'ensemble des agents de notre DSF, ses meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité et réussite revendicative pour l'année 2008. En espérant que cette dernière sera placée sous le signe de la mobilisation victorieuse des personnels pour l'amélioration de notre pouvoir d'achat, de nos conditions de travail et de nos garanties collectives.

Suppressions d'emplois... pas dans «La Montagne» !

De façon permanente depuis plusieurs années, la DGI subit des milliers de suppressions d'emplois, particulièrement en catégorie C. En Corrèze, faut-il le rappeler, ce sont encore 7 emplois qui seront supprimés au 1^{er} septembre 2008. Les bureaux se vident, les services sont fusionnés, les conséquences de cette politique funeste sont maintenant connues de tous : détérioration de nos conditions de travail, polyvalence forcée, réduction des possibilités de mutation et de promotion... La coupe déborde depuis longtemps. Mais vous pouvez vous réveiller, le cauchemar est terminé. Enfin c'est CB le fiscaliste qui le proclame dans «La Montagne» (édition du 4 janvier) : «aucun emploi n'est supprimé» ! N'en déplaise aux censeurs moralistes de tous poils, nous préférons lire ce genre de c...rie sur notre temps de travail plutôt que sur notre temps de repos.

CDI/CDIF à Brive : Mme Veto avait promis...

... ou comment le dialogue social à la corrèzienne avance à petit pas.

Courant novembre, les agents de Brive concernés par la réforme CDI/CDIF se sont réunis en HMI. La conclusion de la discussion avait été rapide et unanime : les projets de la direction sont tellement différents de ceux actés lors du CTPD de juin 2008 que la re-convocation de ce dernier est indispensable pour garantir aux agents une lisibilité minimum sur le fonctionnement de la nouvelle entité.

Cela a donné l'occasion à Mme Tréjaut de nous exécuter une volte-face dont elle seule a le secret : d'accord dans un 1^{er} temps pour convoquer ce CTPD, elle s'y est refusée par la suite au motif qu'après avoir pris l'attache de la

DG, il s'avérait qu'elle n'était pas dans l'obligation légale de le tenir... Placer le fonctionnement des CTPD sur le terrain exclusif des obligations juridiques révèle à minima une vision étriquée du dialogue social et en tous cas, peu de considération pour les interrogations légitimes des collègues concernés.

Cette pirouette hivernale nous ayant replongés bien malgré nous dans des lectures indigestes, nous nous contenterons de renvoyer notre direction tatillonne à la lecture de l'article 12 du décret 82-452 du 28 mai 1982 modifié par l'article 1 décret 2001-376 du 27 avril 2001. Il est écrit dans ce dernier que les CTP sont compétents pour traiter des questions relatives aux «conditions générales de fonctionnement des administrations et services» et «aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel» ...

Recherche poste à profil désespérément...

Cela pourrait ressembler à une petite annonce (mais non, pas dans la montagne...) : la DSF de la Corrèze rechercherait des agents avec un profil particulier :

- Penser que les réformes en cours amélioreront la qualité du service rendu aux usagers ainsi que nos conditions de travail.
- Admettre que le pouvoir d'achat des fonctionnaires n'a pas encore assez baissé et qu'il serait salutaire de se serrer un peu plus la ceinture.
- Considérer qu'il reste encore des marges de manœuvre énormes pour supprimer un poste de fonctionnaire sur deux dans les années à venir.

Si vous avez le profil, la DSF vous propose de venir travailler le 24 janvier avec le sourire et dans la bonne humeur.

Nous invitons les candidats recalés à être massivement en grève ce jour là pour montrer à notre administration et au gouvernement que la mobilisation ne faiblira pas tant que nos revendications légitimes ne seront pas satisfaites.

Elections en CAPL du 4 décembre.

92,79 % des personnels A, B et C ont participé au scrutin. 55 voix se sont portées sur les candidats du SNADGI-CGT soit 27,64 % des suffrages exprimés.

Par rapport à 2004 nous constatons un tassement de 1,88 % des voix. Ce dernier s'observe particulièrement dans les CAP A et C alors que nous constatons un progrès de l'ordre de 7.73 % dans la CAP B.

En nombre de voix la variation est relativement faible mais compte tenu du resserrement global de l'effectif la traduction en pourcentage paraît importante. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les agents qui ont voté pour les candidats présentés par le SNADGI-CGT. L'infléchissement de la progression du syndicalisme CGT dans notre département (près de 5 % d'augmentation depuis 2000) n'affectera en rien l'engagement de nos élus au service de tous les personnels.

Les élus du SNADGI-CGT dans la CAP n° 2 :

Isabelle Geneste, Titulaire CP,
Agnès Chastagnol, Suppléante CP.

Pascal Granet, Titulaire C2,
Marianne Boquet, Suppléante C2.

Les élus du SNADGI-CGT dans la CAP n° 3 :

Martine Dufaure, Titulaire AAPI 1,
Marie-Line Riber, Suppléante AAPI 1

Concernant le scrutin national qui s'est déroulé le même jour, le SNADGI-CGT confirme la forte

progression enregistrée en 2004 et l'améliore même légèrement. Ce résultat lui permet d'être la seule organisation syndicale à être présente dans les 7 CAPN. Au niveau ministériel, les résultats enregistrés dans chaque direction permettent à la CGT de conserver sa place de 1^{ère} organisation du Ministère acquise en 2004.

Rachat des jours ARTT ou l'iniquité organisée.

Selon qu'on a eu la bonne idée ou pas d'opter pour la grande semaine de travail qui donne droit au maximum de jours de congés, l'opportunité d'augmenter son pouvoir d'achat a été ouverte ou pas. Une fois de plus c'est le règne de l'iniquité. Une fois de plus il aurait fallu être devin pour espérer pouvoir gagner plus ! Sans compter avec la fermeture «improvisée» des services le 31 décembre annoncée à peine quelques jours plus tôt.

Qu'on se rassure, bientôt les bureaux seront ouverts le dimanche, plus de soucis, le mot «congés» sera radié du vocabulaire.

Après le mépris affiché pour notre pouvoir d'achat, le mépris affiché pour nos conditions de travail, c'est maintenant le tour de nos congés et de notre temps libre. La cohérence est décidément la seule qualité que nous puissions leur reconnaître.

La galette est de retour...

Depuis plus de 200 ans, la seule utilité des rois est de servir de prétexte à un moment de convivialité et de gourmandise. La section Corrézienne du SNADGI-CGT se plie à la tradition et invite tous ses adhérents et sympathisants (actifs et retraités) à déguster une galette revendicative :

Brive : Vendredi 18 janvier 2008 à 16h00
3^{ème} étage

Tulle : Lundi 21 janvier 2008 à 16h00
Cité Adm – Salle de réunion du 8^{ème} étage.

Une HMI est déposée auprès de la direction pour permettre la participation de tous.

Le 25 novembre dernier, notre camarade Christine Massabuau nous a quittés subitement. Christine était une adhérente pour qui l'engagement syndical, même s'il était discret, était le fruit de convictions solidement ancrées. Nous garderons l'image de cet attachement sans faille à notre section et de sa disponibilité en toute circonstance.